Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

Rapport annuel

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES

Prix & Qualité
service de l'assainissement collectif
DU SERVICE PUBLIC

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2019 présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE 2019

Document établi le 01/09/2019

Approuvé par le Conseil Communautaire le 15/09/2019

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

Prix & Qualité du service public

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES

Rapport annuel

EXERCICE 2019

Sommaire

- **CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC 3**
  - ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE 3
  - CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE 3
  - PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE 3
  - NOMBRE D'ABONNEMENTS 4
  - VOLUMES FACTURÉS 4
  - CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE 4
  - OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES 6
  - POSTES DE RELEVEMENT 13
  - GLOSSAIRE 13
- **TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC 14**
  - FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR 14
  - PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 14
  - LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF TARIF HORS REDEVANCE DE MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE 16
  - LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 17
  - RECETTES D'EXPLOITATION 18
- **LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT 19**
  - LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME CONTRACTUEL 19
- **INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE 22**
- **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE 23**
  - TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE 2019 23
  - ETAT DE LA DETTE 24
  - AMORTISSEMENTS REALISES 24
  - PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE 25
- **AUTRES 26**
  - MONTANTS NON RECOUVRÉS 26
- **PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 27**

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

Prix & Qualité du service public

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES

Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES regroupe 19 communes : BANYULS-DELS-ASPRES, BROUILLA, CAIXAS, CALMEILLES, CAMELAS, CASTELNOU, FOURQUES, LLAURO, MONTAURIOL, OMS, PASSA, SAINTE-COLOMBE-DE-LA-COMMANDERIE, SAINT-JEAN-LASSEILLE, TERRATS, THUIR, TORDERES, TRESSERRE, TROUILLAS et VILLEMOLAQUE.

Les communes concernées par la compétence assainissement collectif sont les suivantes : BANYULS-DELS-ASPRES, BROUILLA, CALMEILLES, CAMELAS, CASTELNOU, FOURQUES, LLAURO, OMS, PASSA, SAINTE-COLOMBE-DE-LA-COMMANDERIE, SAINT-JEAN-LASSEILLE, TERRATS, THUIR, TORDERES, TRESSERRE, TROUILLAS et VILLEMOLAQUE.

Les communes de CAIXAS et MONTAURIOL ne disposent pas d'assainissement collectif.

Par convention avec PMCA, la Communauté de Communes traite la totalité des eaux usées de Llupia sur la station intercommunale de Thuir.

En 2018 la Communauté de Communes des Aspres compte une population totale de 21 349 habitants (1er janvier 2019 - base INSEE).

On comptabilise environ 1000 points d'assainissements non collectifs sur le territoire.

CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

- *Mode de gestion au 31 décembre 2019*

Le service public d'assainissement collectif de la Communauté de communes des ASPRES est délégué à SAUR dans le cadre d'une Délégation de Service Public. Le contrat, signé à la date du 1er janvier 2017, pour une durée de 6 ans, arrivera à échéance le 31 décembre 2022.

La gestion des systèmes d'assainissement non collectif, existants ou créés, est confiée au SPANC66, structure départementale dédiée à cette compétence.

PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des demandes et réclamations des abonnés
Mise en service	des branchements, des installations
Entretien	des branchements, des clôtures, des collecteurs, des équipements électromécaniques, des postes de relèvement, des stations d'épuration, du génie civil, systèmes de télégestion et de télésurveillance

Rapport annuel
EXERCICE 2019

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

Renouvellement	des branchements, des collecteurs <6m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	curage hydrodynamique

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	de la voirie, des branchements dans le cadre des travaux de renouvellement des collecteurs réalisés par la collectivité, des clôtures, des collecteurs, des postes de relèvement, des stations d'épuration, du génie civil
Travaux	Renforcement-modification ou construction des réseaux et des équipements publics d'assainissement (stations de relevage ou d'épuration)

NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2017	2018	2019	Variation N/N-1
Nombre d'abonnements domestiques	10 179	10 441	10 677	+2,3%

- *Répartition des abonnés par commune*

	2017	2018	2019	Evolution
BANYULS-DELS-ASPRES	672	705	741	+5,1%
BROUILLA	706	734	750	+2,2%
CALMEILLES	48	48	48	0%
CAMELAS	173	172	173	+0,6%
CASTELNOU	136	134	137	+2,2%
FOURQUES	629	644	654	+1,6%
LLAURO	184	186	186	0%
MONTAURIOL	1	0	0	0%
OMS	120	122	122	0%
PASSA	451	485	494	+1,9%
SAINTE-COLOMBE-DE-LA-C.	74	75	74	-1,3%
SAINT-JEAN-LASSEILLE	658	663	676	+2%
TERRATS	365	375	413	10,1%
THUIR	3 804	3 886	3 952	+1,7%
TORDERES	67	67	66	-1,5%
TRESSERRE	478	503	517	+2,8%
TROUILLAS	1 028	1 064	1 089	+2,3%
VILLEMOLAQUE	585	578	585	+1,2%
Total	**10 179**	**10 441**	**10 677**	**+2,26%**

VOLUMES FACTURÉS

Volumes facturés [m³]	2017	2018	2019	Variation
- aux abonnés domestiques	1 030 192	996 449	995 307	-0,11%
- aux abonnés non domestiques	0	0	0	-
Total des volumes facturés	1 030 192	996 449	995 307	-0,11%
Volume Vente en gros à Llupia	**87 804**	**86 591**	**118 897**	+37,31%

CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE

- *Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées*

Linéaire [km]	2017	2018	2019	Variation
Réseau séparatif	150,95	152,62	153,80	+0,77%

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

- *Ouvrages existants afin de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par des réseaux unitaires en temps de pluie*

100% des réseaux sont en séparatif.
Néanmoins, 2 bassins d'orage sont présents en entrée de la STATION traitant les effluents de Thuir, Llupia, Ste Colombe de la Commanderie et Terrats.

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES

Le service gère 14 ouvrages d'épuration.
Pour tous ces ouvrages le ***taux de boues évacuées en filières conformes*** est de 100%.

- *Station d'épuration BANYULS DELS ASPRES*

Traitement des effluents
Type de station : Traitement biologique par boues activées
Commune d'implantation : BANYULS-DELS-ASPRES
Capacité nominale : 3 400 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	Débit	DBO5
Capacité	225 m³/j	207 kg/j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : TECH

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rédhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	12	25		80			50	conforme	-
DCO	12	90		75			250	conforme	-
MES	12	35		90			85	conforme	-

Le fonctionnement de la station d'épuration de Banyuls dels Aspres n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2019 de la part de la Police de l'Eau.

- *STEP de BROUILLA*

Traitement des effluents
Type de station : Traitement biologique par boues activées
Commune d'implantation : BROUILLA
Lieu-dit : Las Millères
Capacité nominale : 1 500 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	Débit	DBO5
Capacité	250 m³/j	90 kg/j

Prescriptions de rejet

du 16/10/1996
Milieu récepteur du rejet : TECH
Canalisation DN 200 sur 200 m.

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rédhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	2	25		60			50	conforme	-
DCO	2	125		60			250	conforme	-
MES	2	35		50			85	conforme	-

Le fonctionnement de la station d'épuration de Brouilla n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2019 de la part de la Police de l'Eau.

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

- *STATION CALMEILLES*

Traitement des effluents
Type de station : Traitement biologique par boues activées
Commune d'implantation : CALMEILLES
Capacité nominale : 150 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	Débit	DBO5
Capacité	22m³/j	9 kg/j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : Rivière La Canterrane

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rédhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	35		60			50	-	-
DCO	1			60			250	-	-
MES	1			50			85	-	-

Aucun bilan de la part du Délégataire sur cette station d'épuration en 2019.
Le fonctionnement de la station d'épuration de Calmeilles n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2019 de la part de la Police de l'Eau.

- *STEP CAMELAS, CASTELNOU*

Traitement des effluents
Type de station : Traitement biologique par boues activées
Commune d'implantation : CASTELNOU
Lieu-dit : Pla de RAYA
Capacité nominale : 900 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	Débit	DBO5
Capacité	150 m³/j	54 kg/j

Prescriptions de rejet

du 13/05/1993
Milieu récepteur du rejet : Le Castelnou

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rédhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	30		60			50	conforme	-
DCO	1	90		60			250	conforme	-
MES	1			50			85	conforme	-

Le fonctionnement de la station d'épuration de Camélas-Castelnou n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2019 de la part de la Police de l'Eau.

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

- *STEP FOURQUES*

Traitement des effluents
Type de station : Traitement biologique par boues activées
Commune d'implantation : FOURQUES
Lieu-dit : La Cugullade
Capacité nominale : 1 833 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	110 kg/j	185 m³/j

Prescriptions de rejet

du 04/05/1992
Milieu récepteur du rejet : Réart.

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rédhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	2	30		60			50	conforme	-
DCO	2	90		60			250	conforme	-
MES	2			50			85	conforme	-
NTK	2	40						conforme	-

Le fonctionnement de la station d'épuration de Fourques n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2019 de la part de la Police de l'Eau.

- *STEP LLAURO*

Traitement des effluents
Type de station : biologique à culture fixée
Commune d'implantation : LLAURO
Capacité nominale : 600 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	36 kg/j	120 m³/j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : rivière l'Ille

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rédhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	25		60			50	conforme	-
DCO	1	125		60			250	conforme	-
MES	1	-		50			85	conforme	-

Le fonctionnement de la station d'épuration de Llauro n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2019 de la part de la Police de l'Eau.

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

- *STEP OMS*

Traitement des effluents
Type de station : Décanteur digesteur
Commune d'implantation : OMS
Capacité nominale : 315 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	21 kg/j	52 m³/j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : ruisseau de Calmeilles

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rédhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	35		60			70	conforme	-
DCO	1	200		60			400	conforme	-
MES	1	-		50			85	conforme	-

Le fonctionnement de la station d'épuration de Oms n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2019 de la part de la Police de l'Eau.

- *STATION ST JEAN-LASSEILLE*

Traitement des effluents
Type de station : Traitement biologique par boues activées
Commune d'implantation : SAINT-JEAN-LASSEILLE
Lieu-dit : las Calsades
Capacité nominale : 1 300 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	78 kg/j	260 m³/j

Prescriptions de rejet

du 25/05/1994
Milieu récepteur du rejet : Le Tech

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rédhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	2	25		60			50	conforme	-
DCO	2	125		60			250	conforme	-
MES	2	35		50			85	conforme	-

Le fonctionnement de la station d'épuration de Saint Jean Lasseille n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2019 de la part de la Police de l'Eau.

En 2019, la STEP de Saint Jean Lasseille a fait l'objet d'un suivi renforcé destiné à évaluer la nécessité de la renforcer.

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

- *STATION THUIR, STE COLOMBE, TERRATS ET LLUPIA*

Traitement des effluents
Type de station : Traitement biologique par boues activées très faible charge
Commune d'implantation : THUIR
Lieu-dit : La Prade
Capacité nominale : 25 000 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	1500 kg/j	2635 m³/j

Prescriptions de rejet
du 12/05/2015
Milieu récepteur du rejet : Rivière La Basse

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rédhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	24	10		80			50	Conforme	-
DCO	24	70		75			250	Conforme	-
MES	24	35		90			85	Conforme	-
NTK	12	15		85			-	Conforme	-
N-NH4	12	-		-			-		
N-NO2	12	-		-			-		
N-NO3	12	-		-			-		
PT	12	2		80			-	Conforme	-

Le fonctionnement de la station d'épuration Intercommunale de THUIR n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2019 de la part de la Police de l'Eau.

- *STEP TORDERES*

Traitement des effluents
Type de station : Décanteur digesteur
Commune d'implantation : TORDERES
Capacité nominale : 160 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	9,6 kg/j	32

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : rivière l'Ille.

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rédhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	35		-			50	-	-
DCO	1			-			250	-	-
MES	1			-			85	-	-

Aucun bilan de la part du Délégataire sur cette station d'épuration en 2019.
Le fonctionnement de la station d'épuration de Tordères n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2019 de la part de la Police de l'Eau.

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

- *STEP NIDOLERES (TRESSERRE)*

Traitement des effluents
Type de station : Décanteur digesteur
Commune d'implantation : TRESSERRE
Lieu-dit : Nidolères
Capacité nominale : 150 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	9 kg/j	30 m³/j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : non défini - infiltration.

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rédhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	35		60			50	-	-
DCO	1			60			250	-	-
MES	1			50			85	-	-

Aucun bilan de la part du Délégataire sur cette station d'épuration en 2019.
Le fonctionnement de la station d'épuration de Nidolères (Tresserre) n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2019 de la part de la Police de l'Eau.

- *STEP TRESSERRE*

Traitement des effluents
Type de station : Traitement biologique par boues activées
Commune d'implantation : TRESSERRE
Lieu-dit : Camps de la Case
Capacité nominale : 1 220 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	73,2 kg/j	160 m³/j

Prescriptions de rejet

du 09/07/1990
Milieu récepteur du rejet : Ruisseau de la Rière

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rédhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	2	30		60			50	Conforme	-
DCO	2	90		60			250	Conforme	-
MES	2	-		50			-	Conforme	-
NTK	2	40		-			-	Conforme	-

Le fonctionnement de la station d'épuration de Tresserre n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2019 de la part de la Police de l'Eau.

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

- *STEP TROUILLAS*

Traitement des effluents
Type de station : Traitement biologique par boues activées
Commune d'implantation : TROUILLAS
Capacité nominale : 4000 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	240 kg/j	1115 m³/j

Prescriptions de rejet

du 21/02/2011
Milieu récepteur du rejet : La Canterrane

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rédhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	12	25		80			50	conforme	-
DCO	12	125		75			250	conforme	-
MES	12	35		90			85	conforme	-
NTK	4	-		-			-	conforme	-
PT	4	2		80			-	conforme	-

Le fonctionnement de la station d'épuration de Trouillas n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2019 de la part de la Police de l'Eau.

- *STATION VILLEMOLAQUE et PASSA*

Traitement des effluents
Type de station : Traitement biologique par boues activées
Commune d'implantation : VILLEMOLAQUE
Capacité nominale : 5000 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	300 kg/j	850 m³/j

Prescriptions de rejet

du 13/10/2009
Milieu récepteur du rejet : Réart

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rédhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	12	25		70			50	conforme	-
DCO	12	125		75			250	conforme	-
MES	12	35		90			85	conforme	-
PT	4	-		80				conforme	-

Le fonctionnement de la station d'épuration de Villemolaque-Passa n'a pas fait l'objet d'un avis de conformité pour l'année 2019 de la part de la Police de l'Eau.

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

POSTES DE RELEVEMENT

Le service gère 37 postes de relèvement.

Nom du Poste	Commune
PR – Carignan	Banyuls dels Aspres
PR – Tramontane	Banyuls dels Aspres
PR – Jardin del Conte	Brouilla
PR – Principal	Brouilla
PR – Plein ciel	Brouilla
PR – Lot Terre des Aspres	Brouilla
PR – Bellecroze	Camélas
PR – Castelnou - Village	Castelnou
PR – Rue des Lauriers	Fourques
PR – Les jardins	Fourques
PR – Rte de Montauriol	Fourques
PR – passage à gué	Fourques
PR – Principal	Fourques
PR – Principal	Llauro
PR – Llupia DDE *	Llupia
PR – Monastir del camps	Passa
PR – Route de Tresserre	Passa
PR – Ste Colombe – La Du	Ste Colombe de la C.
PR – Lotissement PR principal	St Jean Lasseille
PR – RD2	St Jean Lasseille
PR – Lotissement des Vignes	St Jean Lasseille
PR – Rivière	Terrats
PR – Centre	Terrats
PR – Rue des Muscats	Terrats
PR – Balcon des Aspres	Thuir
PR – Carbouneille	Thuir
PR – Chalandon	Thuir
PR – Cimetière	Thuir
PR – Z.A. Camélis	Thuir
PR – Locicero	Thuir
PR – Les Rosiers	Thuir
PR – Principal	Thuir
PR – traverse de Thuir	Trouillas
PR – des Cafés	Trouillas
PR – Douches	Trouillas
PR – Principal – PR du Stade	Trouillas
PR – ZA Pougerault	Trouillas

*Ce PR, bien que situé sur la commune de Llupia, appartient au contrat de la CC Aspres car il permet de refouler les eaux de la commune de Terrats vers la STEP de Thuir.
Mise en service en 2018 du PR principal de la Step Intercommunale de Thuir ; l'ancien PR principal est renommé PR Les Rosiers et est dédié exclusivement à ce domaine.
Ne sont pas comptabilisés au présent chapitre les 7 PR présents sur les sites des STEP.

GLOSSAIRE

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.
DCO : Demande chimique en oxygène.
MES : Matières en suspension.
NTK : Azote Kjeldhal.
NGL : Azote global.
Pt : Phosphore total.

tMS : tonne de matière sèche

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

Prix & Qualité du service public

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES

Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

- L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant **la part collectivité**.

Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
13/12/2017 Pour application au 01/01/2018	Prix de l'assainissement, augmentation des parts fixe et variable, fixées à : - Part fixe : 35,50 € HT/an - Part variable : 0,64 € HT/m³.
13/12/2018 Pour application au 01/01/2019	Prix de l'assainissement, augmentation des parts fixe et variable, fixées à : - Part fixe : 35,50 € HT/an - Part variable : 0,65 € HT/m³.
12/12/2019 Pour application au 01/01/2020	Prix de l'assainissement, augmentation des parts fixe et variable, fixées à : - Part fixe : 36,00 € HT/an - Part variable : 0,65 € HT/m³.

Le Délégataire

Les tarifs concernant la part de la société SAUR sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.
Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés,
Le service est assujetti à la TVA au taux de 10%.

NB : Au 1er janvier 2017, un nouveau contrat avec la société SAUR a été conclu. Les tarifs, applicables en 2017, ont été restructurés. Ils conduisent à une augmentation de 5,55% de la part exploitation, sur la base de la facture 120m³, par rapport aux tarifs du 1er janvier 2016.

PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :
- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.
Les volumes sont facturés sur la base des volumes d'eau potable relevés annuellement.
Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée (50% des volumes de l'année antérieure).

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

Prix & Qualité
service de l'assainissement collectif
DU SERVICE PUBLIC

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES

- *Redevance de modernisation des réseaux de collecte par communes*

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.
Elle est maintenant identique pour toutes les communes du service.

	1er jan 2017	1er jan 2018	1er jan 2019	1er jan 2020
BANYULS-DELS-ASPRES	0,1550	0,1500	0,1500	0,1500
BROUILLA	0,1550	0,1500	0,1500	0,1500
CALMEILLES	0,1550	0,1500	0,1500	0,1500
CAMELAS	0,1550	0,1500	0,1500	0,1500
CASTELNOU	0,1550	0,1500	0,1500	0,1500
FOURQUES	0,1550	0,1500	0,1500	0,1500
LLAURO	0,1550	0,1500	0,1500	0,1500
OMS	0,1550	0,1500	0,1500	0,1500
PASSA	0,1550	0,1500	0,1500	0,1500
STE-COLOMBE-DE-LA-C	0,1550	0,1500	0,1500	0,1500
SAINT-JEAN-LASSEILLE	0,1550	0,1500	0,1500	0,1500
TERRATS	0,1550	0,1500	0,1500	0,1500
THUIR	0,1550	0,1500	0,1500	0,1500
TORDERES	0,1550	0,1500	0,1500	0,1500
TRESSERRE	0,1550	0,1500	0,1500	0,1500
TROUILLAS	0,1550	0,1500	0,1500	0,1500
VILLEMOLAQUE	0,1550	0,1500	0,1500	0,1500

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Tarif hors redevance de modernisation des réseaux de collecte

- *Evolution du tarif de l'assainissement collectif*

	Désignation	1er jan 2017	1er jan 2018	1er jan 2019	1er jan 2020	Variation
Part de l'exploitant						
Part Fixe [€ HT/année]	Abonnement ordinaire *	25,00	25,14	25,68	26,22	2,10%
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,6850	0,6887	0,7035	0,7185	2,13%
Part de la collectivité						
Part Fixe [€ HT/année]	Abonnement ordinaire *	35,50	35,50	35,50	36,00	1,41%
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,63	0,64	0,65	0,65	0,00%
Redevances et taxes						
	TVA	10%	10%	10%	10%	0%

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

	1er jan 2017	1er jan 2018	1er jan 2019	1er jan 2020	Variation
Exploitant	107,20	107,78	110,10	112,44	2,13%
Collectivité	111,10	112,30	113,50	114,00	0,44%
TVA	21,83	22,01	22,36	22,64	1,27%
Total [€ TTC]	**240,13**	**242,09**	**245,96**	**249,08**	**1,27%**

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+1,27%

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,00 €/m³ pour 2017
2,02 €/m³ pour 2018
2,05 €/m³ pour 2019
2,08 €/m³ pour 2020

Répartition au 1er janvier 2020

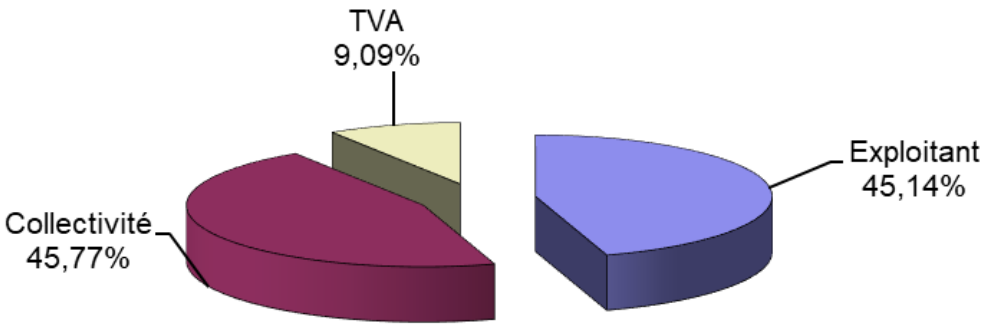

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- *Evolution du tarif de l'assainissement collectif*

	Désignation	1er jan 2017	1er jan 2018	1er jan 2019	1er jan 2020	Variation
Part de l'exploitant						
Part Fixe [€ HT/année]	Abonnement ordinaire *	25,00	25,14	25,68	26,22	+2,15%
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,6850	0,6887	0,7035	0,7185	+2,15%
Part de la collectivité						
Part Fixe [€ HT/année]	Abonnement ordinaire *	35,5	35,5	35,5	36,00	+1,41%
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0,63	0,64	0,65	0,65	0,00%
Redevances et taxes						
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,155	0,155	0,150	0,150	0,00%
	TVA	10%	10%	10%	10%	0,00%

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

	1er jan 2017	1er jan 2018	1er jan 2019	1er jan 2020	Variation
Exploitant	107,20	107,78	110,10	112,44	2,13%
Collectivité	111,10	112,30	113,50	114,00	0,44%
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,6	18,60	18,00	18,00	0,00%
TVA	23,69	23,87	24,16	24,44	1,18%
Total [€ TTC]	**260,59**	**262,55**	**265,76**	**268,88**	**1,18%**

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
1,18 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,17 €/m³ pour 2017
2,19 €/m³ pour 2018
2,21 €/m³ pour 2019
2,24 €/m³ pour 2020

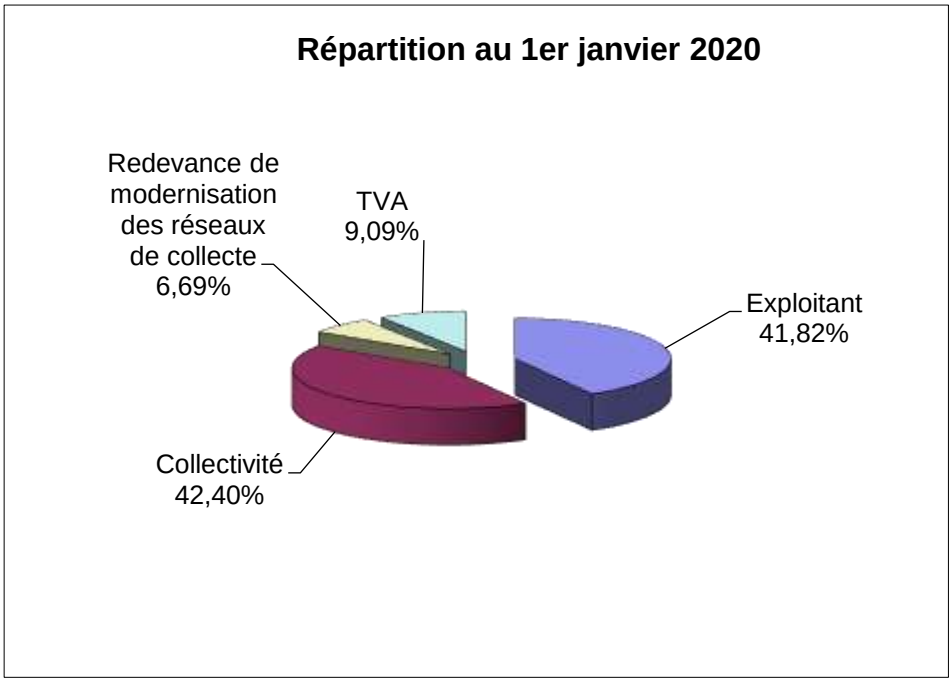

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2017	2018	2019	Variation
Redevances eaux usées domestiques	1 322 329.96	1 109 838,01	1 049 116,87	-5,47%
Part PMCU Recherche pollution	33 840,00	0	0	-
Total recettes liées à la facturation des abonnés	1 356 169,96 ***	1 109 838,01	1 049 116,87	-5,47%

*** la variation importante des recettes liées à la redevance eaux usées s'explique principalement par la régularisation de fin de contrat avec le délégataire. Sur 2017 a été versé le solde de surtaxe du contrat 2008-2016 à hauteur de 736 588,10€ en complément des recettes annuelles liées à la consommation des abonnés.

Autres recettes PFAC	275 032,40	642 601,20	448 377,20	-30,22%
Primes d'épuration	69 807,85	40 632,96	131 495,14	+223,62%
Recette exceptionnelle	-	-	25 366,43	-
Subvention AE /CG	388 099,21	3 777,50	12 970,60	+243,36%
Participation PMCU Step	245 000,00	0	0	0%
Total recettes	977 938,96	687 011,66	648 209,37	-5,65%

- *Recettes de l'exploitant*

	2017	2018	2019	Variation
Recettes liées à la facturation des abonnés				
Redevances eaux usées domestiques	903 010,29 €	940 447,21 €	1 026 575,38 €	+9,16%
Total recettes liées à la facturation des abonnés	903 010,29 €	940 447,21 €	1 026 575,38 €	+9,16%
Travaux branchements	33 200,00 €	50 300,00 €	29 500,00 €	-41,35%
Total des recettes exploitant	936 210,29	990 747,21	1 056 075,38	+6,59%

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME CONTRACTUEL

Un Programme Contractuel du Renouvellement correspond à un engagement du Délégataire a réaliser un programme prédéterminé d'opérations de renouvellement. Une dotation annuelle lissée a été établie à partir d'un planning prévisionnel détaillé des opérations de renouvellement.
Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Programme Contractuel. Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du Programme à date.

- *Bilan financier du Programme*

Dotations non actualisées du programme au : 31/12/2019	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total (€)
Dotations (€)	78 740	78 740	78 740	78 740	78 740	78 740	**472 440**

Coefficients du programme au : 31/12/2019	2017	2018	2019
Dernier coefficient connu de la dotation	1,000000	1,011415	1,039901
Dernier coefficient connu de report de solde	1,000000	1,000000	1,000000

Bilan financier du programme au : 31/12/2019		2017	2018	2019	2020	Total (€)
Dotation actualisée (€)		78 740	79 639	81 882	0	**240 261**
Report de solde actualisé (€)		0	13 013	- 56 712	- 63 236	
Programmé au contrat	PARTIEL			9 252		**9 252**
	TOTAL	65 727	149 364	79 153		**294 244**
Total renouvellement (€)		**65 727**	**149 364**	**88 405**	**0**	**303 496**
Solde (€)		**13 013**	**- 56 712**	**- 63 235**	**- 63 236**	

- *Opérations de renouvellement réalisées en 2019*

Renouvellement Réalisé en programme en 2019	Libellé Matériel	Programmé au contrat	Type Renou	Date réalisation	Montant
66015SE00001 - BANYULS DELS ASPRES - STEP - 3 400 EH / 66015SE00001-9500-01 - Instrumentation	Sonde ultrason	Programmé au contrat	TOTAL	22/07/2019	1 083
66026PR00002 - Relevage - BROUILLA - Principal /	Préleveur	Programmé au contrat	TOTAL	19/07/2019	3 881
66026SE00001 - BROUILLA - STEP - 1500 EH / 66026SE00001-4020-01 - Clarification	Pompe d'aspersion clarificateur	Programmé au contrat	TOTAL	18/04/2019	786
66026SE00001 - BROUILLA - STEP - 1500 EH / 66026SE00001-9700-01 - Local	Armoire BT	Programmé au contrat	TOTAL	09/12/2019	14 298
66032SE00001 - CALMEILLES - STEP - 150	Pompe de recirculation	Programmé au contrat	TOTAL	22/05/2019	1 294

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

Renouvellement Réalisé en programme en 2019	Libellé Matériel	Programmé au contrat	Type Renou	Date réalisation	Montant
EH / 66032SE00001-4020-01 - Recirculation extraction					
66033PR00001 - Relevage - CAMELAS - Bellecroze /	Pompe n°2	Programmé au contrat	TOTAL	11/07/2019	2 277
66033SE00001 - CAMELAS - STEP - 900 EH /	Convertisseur de signal	Programmé au contrat	TOTAL	05/09/2019	1 363
66033SE00001 - CAMELAS - STEP - 900 EH /	Préleveur sortie	Programmé au contrat	TOTAL	03/09/2019	3 881
66033SE00001 - CAMELAS - STEP - 900 EH /	Préleveur entrée	Programmé au contrat	TOTAL	21/08/2019	3 881
66033SE00001 - CAMELAS - STEP - 900 EH / 66033SE00001-0007-01 - Clarificateur	Lame siphoïde périphérique	Programmé au contrat	TOTAL	26/09/2019	1 987
66033SE00001 - CAMELAS - STEP - 900 EH / 66033SE00001-0007-01 - Clarificateur	Lame versante périphérique	Programmé au contrat	TOTAL	26/09/2019	1 987
66084PR00002 - Relevage - FOURQUES - Les jardins /	Armoire élecrique	Programmé au contrat	TOTAL	11/07/2019	3 515
66084PR00003 - Relevage - FOURQUES - Route de Montauriol /	Armoire électrique	Programmé au contrat	TOTAL	11/07/2019	5 062
66084PR00003 - Relevage - FOURQUES - Route de Montauriol /	Pompe n°1	Programmé au contrat	TOTAL	29/05/2019	2 137
66084SE00001 - FOURQUES - STEP - 1833 EH / 66084SE00001-0002-01 - Poste local de télésurveillance	Télésurveillance	Programmé au contrat	TOTAL	01/08/2019	3 655
66084SE00001 - FOURQUES - STEP - 1833 EH / 66084SE00001-0012-01 - Equipements de mesure	Préleveur sortie	Programmé au contrat	TOTAL	09/08/2019	3 881
66084SE00001 - FOURQUES - STEP - 1833 EH / 66084SE00001-0012-01 - Equipements de mesure	Préleveur entrée	Programmé au contrat	TOTAL	05/08/2019	3 881
66099PR00002 - Relevage - LLAURO - PR Principal /	Pompe de relevage n° 1	Programmé au contrat	TOTAL	16/05/2019	1 715
66099SE00002 - LLAURO - STEP - 600 EH / 66099SE00002-9500-01 - Instrumentations	Convertisseur de signal	Programmé au contrat	TOTAL	12/08/2019	716
66134PR00001 - Relevage - PASSA - Monastir del camps /	Télésurveillance 6652 PR PASSA MONASTIR	Programmé au contrat	TOTAL	30/04/2019	2 531
66134PR00002 - Relevage - PASSA - Route de Tresserre /	Pompe immergée monocanal N°1	Programmé au contrat	TOTAL	07/05/2019	1 997
66177PR00005 - Relevage - ST JEAN LASSEILLE - RD2 /	Pompe n°1	Programmé au contrat	TOTAL	11/07/2019	1 152
66210PR00002 - Relevage - THUIR - Chalandon /	Pompe n°2	Programmé au contrat	TOTAL	06/05/2019	2 137
66210PR00003 - Relevage - THUIR - cimetiere /	Pompe n°1	Programmé au contrat	TOTAL	06/05/2019	1 152
66210SE00001 - THUIR - STEP - 25000 EH /	Plaques de filtrations Filtres tertiaire n°1	Programmé au contrat	PARTIEL	29/08/2019	9 252
66214SE00002 - TRESSERRE - STEP - 1220 EH /	Pompe aspersion (dégazeur)	Programmé au contrat	TOTAL	18/04/2019	787
66214SE00002 - TRESSERRE - STEP - 1220 EH / 66214SE00002-0006-01 - Recirculation des boues	Pompe RECYCLAGE n° 2	Programmé au contrat	TOTAL	07/05/2019	1 152
66217PR00004 - Relevage - TROUILLAS - PR du Stade /	Pompe de relevage N°1	Programmé au contrat	TOTAL	25/03/2019	4 377
66217SE00002 - TROUILLAS - STEP - 4000 EH / 66217SE00002-0011-01 - POSTE DE RECIRCULATION	Pompe de recirculation N°1	Programmé au contrat	TOTAL	16/05/2019	1 294

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

Renouvellement Réalisé en programme en 2019	Libellé Matériel	Programmé au contrat	Type Renou	Date réalisation	Montant
66226SE00003 - VILLEMOLAQUE - STEP - PASSA 5000 EH / 66226SE00003-4020-01 - Clarification	Pompe de recirculation 2	Programmé au contrat	TOTAL	04/02/2019	1 294

- *La garantie pour la continuité de service*

Une **garantie** est un renouvellement fonctionnel qui se traduit par un engagement contractuel de garantie de bon fonctionnement des installations. Elle s'applique sans programme contractuel et sans restitution des montants non dépensés en fin de contrat. C'est une ≪ assurance ≫ de bon fonctionnement pour la collectivité.

Renouvellement Réalisé en garantie en 2019	Libellé Matériel	Programmé au contrat	Type Renouvellement	Date réalisation
66026PR00004 - Relevage - BROUILLA Lot TERRE DES ASPRES /	Pompe de relèvement n°1	Non programmé au contrat	TOTAL	08/11/2019
66044PR00001 - Relevage - CASTELNOU - Village /	Pompe n°1	Non programmé au contrat	TOTAL	06/11/2019
66177PR00001 - Relevage - ST JEAN LASSEILLE - Principal /	Pompe n°1	Non programmé au contrat	TOTAL	22/10/2019
66217PR00004 - Relevage - TROUILLAS - PR du Stade /	Pompe de relevage N°2	Non programmé au contrat	TOTAL	02/08/2019
66217SE00002 - TROUILLAS - STEP - 4000 EH / 66217SE00002-0007-01 - ZONE DE CONTACT BASSIN D'AERATION	Agitateur Zone de contact	Non programmé au contrat	TOTAL	21/02/2019
66226SE00003 - VILLEMOLAQUE - STEP - PASSA 5000 EH / 66226SE00003-4020-01 - Clarification	Pompe de recirculation 1	Non programmé au contrat	TOTAL	15/11/2019
66226SE00003 - VILLEMOLAQUE - STEP - PASSA 5000 EH / 66226SE00003-9600-01 - Eau industrielle	Disconnecteur 1 1/2	Non programmé au contrat	TOTAL	06/11/2019

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

TAUX DE BOUES EVACUÉ SELON LES FILIÉRES CONFORMES

Pour tous les ouvrages d'épuration 100% des boues sont évacuées selon les filières conformes.

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompages... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

Libellé	Code SISPEA	Valeur	Note
PARTIE A			
Plan du réseau			
Existence d'un plan du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	VP.250	OUI	10
Fréquence de mise à jour au moins annuelle des plans du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	VP.251	OUI	5
Total Partie A :		**15**	
PARTIE B			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	VP.238	OUI	
Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eaux usées à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	VP.240	OUI	
Informations structurelles	VP.253	98,6%	**15**
Linéaire de réseau eaux usées avec diamètre / matériau renseigné au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		153,93	
Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		156,115	
Connaissance de l'âge des canalisations	VP.255	99,9%	**15**
Linéaire de réseau eaux usées avec période de pose renseignée au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		155,96	
Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		156,115	
Total Partie B :		**30**	
PARTIE C			
Altimétrie des canalisations	VP.256	7,9%	**0**
Linéaire de réseau eaux usées avec altimétrie renseigné au 31/12		12,33	
Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		156,115	
Localisation complète de tous les ouvrages annexes du réseau d'eaux usées	VP.257	OUI	**10**
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	VP.258	OUI	**10**
Mention du nombre de branchements pour chaque tronçon (entre 2 regards de visite) du réseau eaux usées)	VP.259	NON	**0**
Localisation et identification complète des interventions et travaux sur le réseau d'eaux usées	VP.260	OUI	**10**
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau d'eaux usées et récapitulatif des travaux réalisés à leur suite	VP.261	OUI	**10**
Existence et mise en œuvre d'un plan pluri annuel de travaux	VP.262		**0**
Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées		NON	
Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées		NON	
Total Partie C :		**40**	
VALEUR DE L'INDICE		**85**	

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

Financement des investissements du service de l'assainissement collectif

TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE 2019

Commune	Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées
BANYULS DELS ASPRES	Rue des Vendanges : ETUDES MOE	2 711,00 €	
BANYULS DELS ASPRES	Avenue de la Gare - ETUDES MOE	1 500,00 €	
BANYULS DELS ASPRES	Canalisation Amont STEP : TRAVAUX RESEAU (+Pla del tech)	112 769,78 €	
CAMÉLAS	réseaux Hameau de Politg	2 134,60 €	
CASTELNOU	Castelnou - Mas Janillou (réhab).	644,16 €	
CCA	Step (études) Tordères - Saint Jean Lasseille - Tresserre + 24 bilans TRE/SJL + Débitmètres	2 480,00 €	
CCA	Etude Recherche des rejets non domestiques - STEP Interco,Thuir	30 897,60 €	
CCA	Etudes Points noirs Assainissement : Montauriol Hostalets (études), Thuir Ferme école (études), Villemolaque (Mas Sabole), Caixas (Hameaux)	3 460,50 €	
FOURQUES	Rue des Genêts : ETUDES et TRAVAUX RÉSEAU (coordination commune)	11 531,20 €	
FOURQUES	Réseau du "Château" : ETUDES MOE	429,62 €	
LLAURO	RD615 - Devoiement (coordination commune)	105 379,65 €	
OMS	Place de l'Eglise : Etudes TRAVAUX RESEAU	1 689,12 €	
PASSA	Rue Torcatis : TRAVAUX RESEAU	28 524,01 €	
PASSA	liaison ZAC Cave Cooperative RD40 - Etudes MOE et Travaux	2 396,00 €	
TERRATS	Réseau principal vers Llupia	202 844,22 €	
TERRATS	Place de l'Eglise	100,17 €	
THUIR	Step Intercommunale à Thuir (M.Oe + Tvx)+ Essais Garantie	251 657,94 €	12 970,60 €
THUIR	Thuir - Liaisons manquantes (Haut Bd Violet, Bas Av. Fauvelle, Av. Nogueres (de Av.Fauvelle à Av.Hopital)): ETUDES MOE	2 425,18 €	
THUIR	Thuir - Bd Jaurès : ETUDES MOE	3 471,20 €	
THUIR	Thuir - Rue du Souvenir : MOE+TOPO+DIAG	973,69 €	
THUIR	Thuir - Rue du Souvenir : TRAVAUX RÉSEAU	38 473,69 €	
THUIR	Thuir - Avenue du Roussillon : MO+ DIAG + TRAVAUX RÉSEAU	145 795,03 €	
THUIR	Thuir - Bd Violet : TRAVAUX	1 181,50 €	
THUIR	Thuir - Rue Frédéric Mistral (coordination CD66) : Etudes et travaux	4 605,03 €	
THUIR	Thuir - Rue de Cerdagne/Avenue de la Côte Vermeille : TRAVAUX RÉSEAU	2 339,48 €	
TROUILLAS	Trouillas - Av.Albères	139,92 €	
	Total de Travaux	**960 554,29 €**	**12 970,60 €**

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2017	2018	2019
Encours de la dette au 31 décembre	5 098 887,46	4 831 743,85	4 557 087,05
Remboursements au cours de l'exercice	457 718,27	456 916,51	454 761,51
dont en intérêts	197 762,89	189 772,91	180 104,73
dont en capital	259 955,38	267 143,60	274 656,78

AMORTISSEMENTS REALISES

	2017	2018	2019
Montant de la dotation aux amortissements	541 281,06	591 211,12	630 387,93

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE

Commune	Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées
BANYULS DELS ASPRES	Rue des Vendanges : Réhabilitation Réseau	218 000,00 €	
BANYULS DELS ASPRES	Avenue de la Gare - ETUDES MOE	8 500,00 €	
BANYULS DELS ASPRES	Canalisation Amont STEP : TRAVAUX RESEAU (+Pla del tech)	87 230,22 €	
BANYULS DELS ASPRES	BDA - Dévoiement Canalisation NAVARRO	30 000,00 €	
CAMÉLAS	Camélas - réseaux Hameau de Politg	30 000,00 €	
CAMÉLAS	Camélas - Village - coordination commune	50 000,00 €	
CASTELNOU	Castelnou - Mas Janillou (réhab).	65 000,00 €	
CCA	Etude Recherche des rejets non domestiques - STEP Interco,Thuir	111 150,40 €	162 432,00 €
CCA	Etudes Points noirs Assainissement : Montauriol Hostalets (études), Thuir Ferme école (études), Villemolaque (Mas Sabole), Caixas (Hameaux)	50 000,00 €	
FOURQUES	Rue des Genêts : ETUDES et TRAVAUX RÉSEAU (coordination commune)	50 000,00 €	
FOURQUES	Réseau du "Château" : ETUDES MOE	16 570,38 €	
LLAURO	RD615 - Devoiement (coordination commune)	30 620,35 €	
MONTAURIOL	MON - Assainissement regroupé des Hostalets	350 000,00 €	
OMS	Place de l'Eglise : Etudes TRAVAUX RESEAU	50 310,88 €	
PASSA	liaison ZAC Cave Cooperative RD40 - Etudes MOE et Travaux	75 000,00 €	
TERRATS	Réseau principal vers Llupia	23 530,21 €	
THUIR	Step Intercommunale à Thuir (M.Oe + Tvx)+ Essais Garantie	60 342,06 €	796 402,11 €
THUIR	Thuir - Liaisons manquantes (Haut Bd Violet, Bas Av. Fauvelle, Av. Nogueres (de Av.Fauvelle à Av.Hopital)): ETUDES MOE	2 500,00 €	
THUIR	Bd Jaurès : ETUDES MOE	2 500,00 €	
THUIR	Avenue du Roussillon : MO+ DIAG + TRAVAUX RÉSEAU	22 087,57 €	
THUIR	Bd Violet : TRAVAUX	100 000,00 €	
THUIR	Rue de Cerdagne/Avenue de la Côte Vermeille : TRAVAUX RÉSEAU	7 660,52 €	
THUIR	THU - Rue de la Salanque - RÉHABILITATION RESEAU	298 000,00 €	
THUIR	THU - Bd Violet : TRAVAUX RESEAU	79 000,00 €	
THUIR	THU - Bd Jaurès - RÉHABILITATION RESEAU - ETUDES	20 000,00 €	
THUIR	THU - Avenue Fauvelle bas - RÉHABILITATION RESEAU	124 000,00 €	
THUIR	THU - Bd Nogueres - RÉHABILITATION RESEAU	319 500,00 €	
THUIR	THU - Assainissement Annexe 7 : TRAVAUX RESEAU	110 000,00 €	
TRESSERRE	Rue de la Marinade - ETUDES MOE	10 000,00 €	
VILLEMOLAQUE	Avenue des Pyrénées(etudes)	10 000,00 €	
	Total de Travaux	**2 411 502,59 €**	**958 834,11 €**

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

Autres

MONTANTS NON RECOUVRÉS

	2017	2018	2019
montants des abandons de créance **(montants des factures irrécouvrables)**	**2 123,36 €**	**45 045,06 €**	**17 192,76 €**
dont part délégataire	997,53 €	23 537,59 €	7 650 €
dont part collectivité	1 125,83 €	21 507,47 €	9 541,81 €
nombre de demandes reçues			
nombre d'aides accordées			
montants des dégrèvements	**NC**	**66 200,17 €**	**NC**
dont part délégataire	NC	40 697,45 €	NC
dont part collectivité	NC	25 502,72 €	NC
montants des versements à un fonds de solidarité	NC	NC	NC
dont part délégataire	NC	NC	NC
dont part collectivité	NC	NC	NC

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

Prix global de l'eau et de l'assainissement

La fiche ci-dessous présente le prix global de l'eau et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³.

PRIX GLOBAL SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES

Eau potable	Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES. D.S.P. du 01/01/2017 avec la société SAUR Tarif domestique : CC ASPRES
Assainissement collectif	Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES. D.S.P. du 01/01/2017 avec la société SAUR Tarif domestique : CC ASPRES

Prix global eau potable + assainissement collectif

pour un abonné consommant 120 m³

	1er jan 2017	1er jan 2018	1er jan 2019	1er jan 2020	Évolution
Part de l'exploitant					
du service d'eau potable	108,48 €	108,96 €	111,68 €	114,25 €	2,30%
de l'assainissement collectif	107,20 €	107,78 €	110,10 €	112,44 €	2,13%
Part de la collectivité					
pour le service d'eau potable	96,50 €	98,90 €	101,30 €	108,80 €	7,40%
pour l'assainissement collectif	111,10 €	112,30 €	113,50 €	114,00 €	0,44%
Agence de l'eau					
Redevance de pollution domestique	34,80 €	34,80 €	32,40 €	32,40 €	0,00%
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,60 €	18,60 €	18,00 €	18,00 €	0,00%
Autre tiers					
pour le service d'eau potable	13,20 €	13,20 €	13,32 €	14,40 €	8,11%
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
TVA					
pour le service d'eau potable	13,91 €	14,07 €	14,23 €	14,84 €	4,30%
pour l'assainissement collectif	23,69 €	23,87 €	24,16 €	24,44 €	1,18%
Total TTC					
pour le service d'eau potable	**266,89 €**	**269,94 €**	**272,93 €**	**284,69 €**	**4,31%**
pour l'assainissement collectif	**260,59 €**	**262,55 €**	**265,76 €**	**268,88 €**	**1,18%**
TOTAL TTC GLOBAL	**527,48 €**	**532,49 €**	**538,69 €**	**553,57 €**	**2,76%**

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse vous rend compte de la fiscalité de l'eau

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
établissement public de l'État

SAUVONS L'EAU !

LA FISCALITÉ SUR L'EAU A PERMIS UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le **prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse** est de **3,76 € TTC/m³** et de **4,10 € TTC/m³** en France*. Environ **14 %** de la facture d'eau sont constitués de redevances payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'Etat sous tutelle du Ministère de la transition écologique et solidaire, **consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.**

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispea 2018.

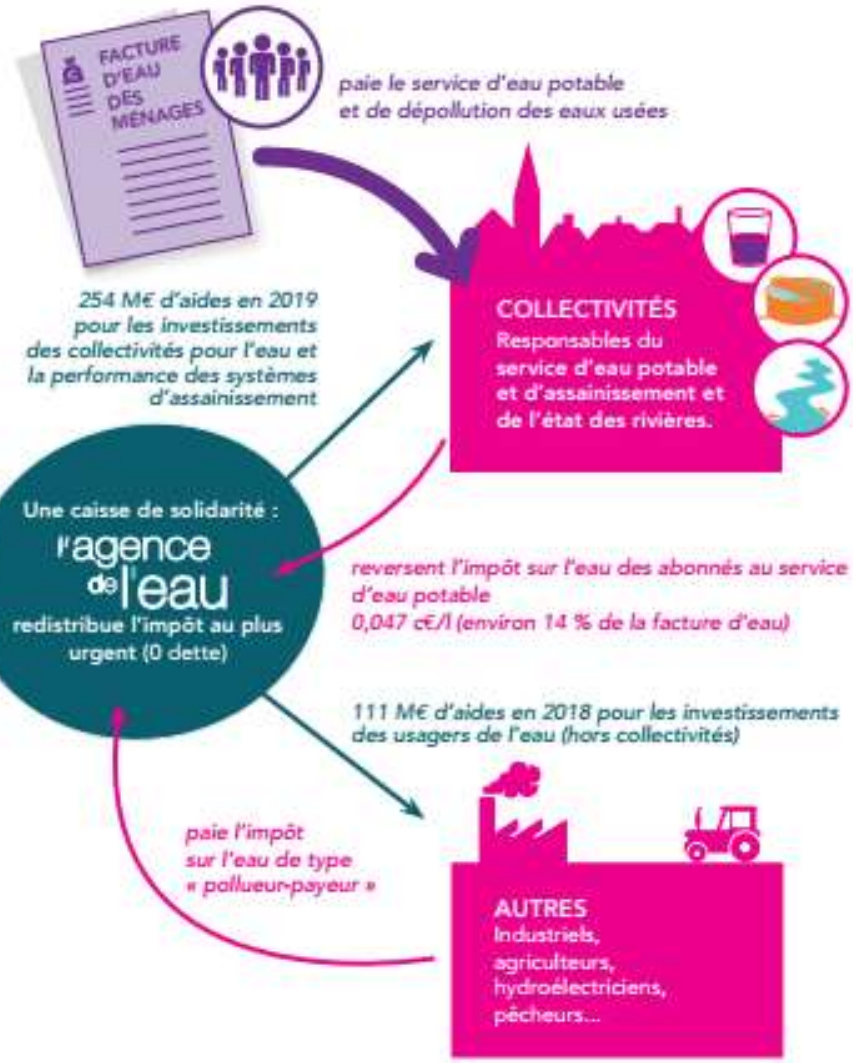

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU
DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2019

49 % des aides attribuées en 2019 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique.

▶ Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau
(31,7 millions €)

263 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation…) permettent d'économiser 32,3 millions m³, soit la consommation annuelle d'une ville de 737 000 habitants.

▶ Pour dépolluer les eaux
(82 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

31 stations d'épuration parmi les plus impactantes pour le milieu et 44 autres stations dans les territoires ruraux, aidées pour environ 29 M€. L'agence aide aussi les territoires ruraux à rattraper leur retard structurel en matière d'eau potable et d'assainissement (40,6 M€). La lutte contre les pollutions par temps de pluie a représenté 27,8 M€ d'aides.

▶ Pour réduire les pollutions toxiques
(14,3 millions €)

12 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.
4 opérations majeures lancées sur de grands sites industriels.

▶ Pour lutter contre les pollutions par les pesticides et les nitrates et protéger les captages d'eau potable
(5,8 millions € pour les captages prioritaires et 37 millions € pour l'agriculture)

11 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont un programme d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Eviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Chaque année ces traitements coûtent encore entre 400 et 700 millions d'€ aux consommateurs d'eau.
37 M€ consacrés à la profession agricole pour supprimer ou réduire les pesticides et nitrates (matériel, conversion agriculture biologique et mesures agri environnementales, études et animation).

▶ Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et préserver la biodiversité
(77 millions €)

96 km de rivières restaurées et 88 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges …) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel.
728 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide. Au titre de l'appel à projets « Eau et biodiversité 2019 », l'agence a accompagné 37 projets pour un montant de 3,4 M€ d'aides.
L'agence intervient également sur la mer. Elle a financé 3 opérations de réduction des pressions dues aux mouillages sur les herbiers.

▶ Pour la solidarité internationale
(5,7 millions €)

78 opérations engagées dans le cadre de coopérations décentralisées permettant de partager les compétences des services publics de l'eau et de l'assainissement avec 26 pays en développement.

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

2020

Pour les ménages, les redevances représentent environ 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 36 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,90 € pour les redevances.

14,8 % (74,8 M€) payés par les collectivités comme redevance de prélèvement sur la ressource en eau

9,6 % (48,5 M€) payés par les industriels et les activités économiques comme redevance de pollution et de prélèvement sur la ressource en eau

0,9 % (4,6 M€) payés par les irrigants et les éleveurs comme redevance de pollution et de prélèvement sur la ressource en eau

70,2 % (354,6 M€) payés par les ménages et assimilés (administrations, entreprises de service, artisans et petites industries) comme redevance de pollution domestique

0,5 % (2,5 M€) payés par les pêcheurs, propriétaires de canaux, d'ouvrages de stockage et d'obstacles comme redevance pour la protection du milieu aquatique

4 % (20,4 M€) payés par les distributeurs de produits phytosanitaires et répercutés sur le prix des produits comme redevance de pollution diffuse

Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

20 % (85 M€) aux collectivités pour la restauration et la protection des milieux aquatiques : zones humides et cours d'eau (renaturation, continuité écologique, biodiversité)

21,2 % (89,9 M€) aux collectivités et au monde agricole pour les économies d'eau et la protection de la ressource en eau potable : protection des captages d'eau, lutte contre les pollutions diffuses, gestion de la ressource

5 % (21,2 M€) aux acteurs économiques non agricoles pour lutter contre les pollutions

42 % (178 M€) aux collectivités (bénéficiant au *prix de l'eau*) pour l'épuration des eaux usées urbaines et rurales

3,8 % (16 M€) aux collectivités, aux associations, aux organismes consulaires..., pour l'animation des politiques de l'eau : études, connaissances, réseaux de surveillance des eaux, éducation, information

0,9 % (3,8 M€) à la solidarité internationale : accès à l'eau ou à l'assainissement pour les populations démunies

7,1 % (30,1 M€) aux exploitants agricoles pour réduire les pollutions

• **Solidarité envers les communes rurales** : l'agence de l'eau soutient les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.

• **La différence entre le montant des redevances et celui des aides** correspond majoritairement au financement de l'office français de la biodiversité (OFB) ainsi qu'au fonctionnement de l'agence de l'eau, des actions de surveillance des milieux aquatiques, de communication ou d'études sous maîtrise d'ouvrage directe de l'agence de l'eau.

Découvrez le 11e programme Sauvons l'eau 2019-2024 en détail sur www.eaurmc.fr

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-107_20RPT_AEP-DE

QUALITÉ DES EAUX

État écologique des cours d'eau
Situation en 2019

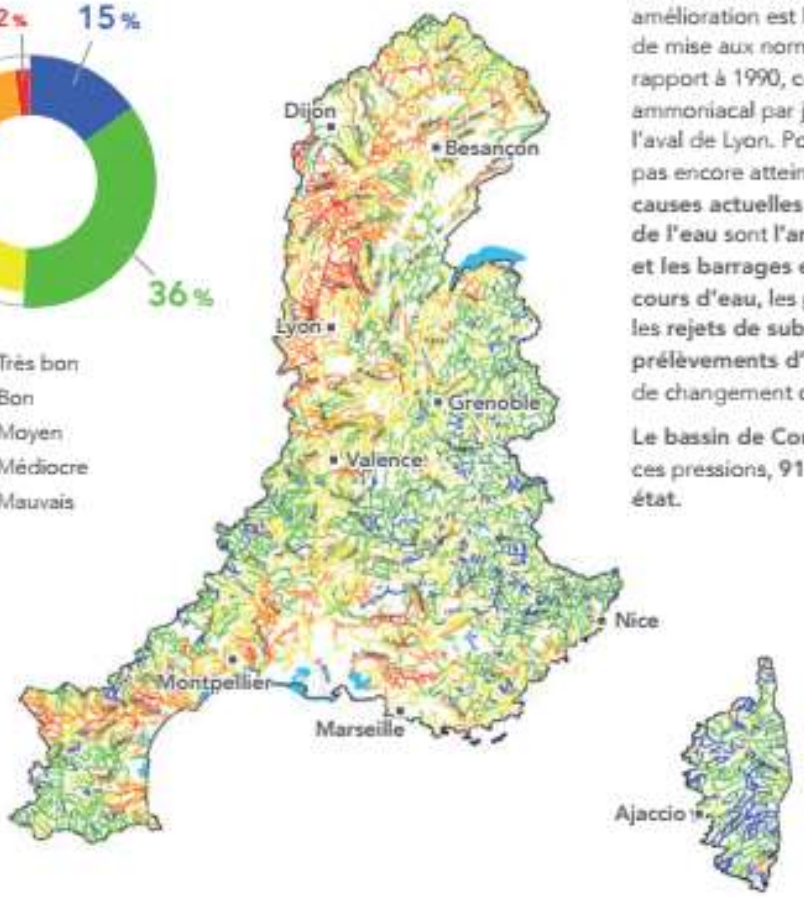

Le nombre de cours d'eau en bon état a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état. Cette nette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon. Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, **les principales causes actuelles de dégradation de la qualité de l'eau** sont **l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent les cours d'eau,** les pollutions par les **pesticides** et les **rejets de substances toxiques** ainsi que les **prélèvements d'eau** excessifs dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, **91 % de ses rivières sont en bon état.**

Découvrez l'état de santé des rivières en France avec l'application mobile de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

- 15,9 millions d'habitants
- 25 % du territoire français
- 20 % de l'activité agricole et industrielle
- 50 % de l'activité touristique
- 11000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- 320000 habitants permanents
- 2,7 millions de touristes chaque année
- 3000 km de cours d'eau
- 1000 km de côtes

SAUVONS L'EAU !

AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
2-4, allée de Lodz 69363 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00
www.eaurmc.fr • www.sauvonsleau.fr